

0671688W
ACADEMIE DE STRASBOURG
COLLEGE GEORGES HOLDERITH
8 RUE DES GLACIS
67630 LAUTERBOURG
Tel : 0388948180

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Brigitte Marcille-Pozuelo

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération :

-Les tarifs d'Hébergement détaillés sur l'annexe jointe sous réserve de validation par le Conseil Départemental ainsi que le règlement intérieur de la restauration scolaire.

-Les autres tarifs ci-joints.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Marcille-Pozuelo

Prénom : Brigitte

Signé le: 01/07/2016 08:21:16

1

TARIFS D'HEBERGEMENT

Tarifs proposés par le Conseil Départemental et présentés au Conseil d'Administration du 28 juin 2016 et applicables à compter du 1er janvier 2017

FORFAIT élèves

Tarif annuel voté	144 jours			496,80 €
			Soit par jour	3,45 €
La facture est payable en début de trimestre			R.O. coût assiette :	2,02 €
<u>Montants à payer</u>	nbre de jours	Prélèvement mensuel	Paiement comptant	
de janvier à mars	45	3 X 51,75 €	1 X	155,25 €
d'avril à juillet	43	3 X 49,45 €	1 X	148,35 €
de septembre à décembre	56	3 X 64,40 €	1 X	193,20 €

REPAS A L'UNITE

Catégorie 1 :	A.T.C.	2,41 €
Catégorie 2 :	Personnels administratifs	3,38 €
Catégorie 3 :	Elèves du collège	4,00 €
Catégorie 4 :	Autres personnels	4,70 €
Catégorie 5 :	Elèves de l'école maternelle	3,65 €
Repas Hôtes passagers		5,50 €
Repas améliorés tarif 1		9,00 €
Repas améliorés tarif 2		12,00 €

2

AUTRES TARIFS

Tarifs présentés au Conseil d'Administration du 28 juin 2016 et applicables à compter du 1er septembre 2016

DEGRADATIONS

Livre ou manuel scolaire abimés	4,00 €
Livre, manuel ou CD non rendus	Prix coûtant
Verre	1,00 €
Assiette / Ramequin	2,00 €
Couvert	2,00 €
Matériels réparables	Forfait main d'œuvre de 20€
Matériels irréparables ou perdus	Prix coûtant

REPLACEMENTS

Carnet de correspondance	1,30 €
Badge magnétique	3,00 €
Clef d'ascenseur	Caution: 10,00 €

REVERSEMENTS

Photocopie	0,15 €
Protège-carnet	1,20 €

0671688W
ACADEMIE DE STRASBOURG
COLLEGE GEORGES HOLDERITH
8 RUE DES GLACIS
67630 LAUTERBOURG
Tel : 0388948180

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 22
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/06/2016
Réuni le : 28/06/2016
Sous la présidence de : Brigitte Marcille-Pozuelo
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BERLIN 2016 , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Berlin 2016: Le CA autorise le chef d'établissement à signer les conventions et contrats s'y rapportant ainsi que la Décision portant nomination de Mme Schejok comme régisseur de recettes et d'avances pour les dépenses afférentes au voyage à Berlin

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Marcille-Pozuelo

Prénom : Brigitte

Signé le: 01/07/2016 08:21:46

Conseil d'administration du mardi 28 juin 2016 - Annexe financière doc.1 à 6
 COLLEGE G. HOLDERITH - LAUTERBOURG

4	BUDGET PREVISIONNEL DE VOYAGE
----------	--------------------------------------

Professeur responsable : SCHEJOK Anne-Marie
 Destination : BERLIN
 Classe : 3ème
 Nombre de participants : 24 dont 2 professeurs
 Période du : 4 au 8 octobre 2016
 Objectifs pédagogiques : Découverte de Berlin

DEPENSES		RECETTES	
Transports + Hébergements en Demi-pension	7 392,00 €	SUBVENTIONS	
Visite de l'Olympiastadion Deutsche Bahn	160,00 €	Conseil départemental	440,00 €
Entrées, visites et autres repas <i>Réglé s/place par "Régie d'avances"</i>	808,00 €	RESSOURCES PROPRES	
TOTAL DES DEPENSES	8 360,00 €	Accompagnateurs (2 x 330€)	660,00 €
		PARTICIPATION DES FAMILLES	
		Elèves (22 x 330€)	7 260,00 €
		TOTAL DES RECETTES	8 360,00 €

0671688W
ACADEMIE DE STRASBOURG
COLLEGE GEORGES HOLDERITH
8 RUE DES GLACIS
67630 LAUTERBOURG
Tel : 0388948180

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 23
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/06/2016
Réuni le : 28/06/2016
Sous la présidence de : Brigitte Marcille-Pozuelo
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2016

Numéro de la DBM : 3

Budget d'origine :

Budget primitif : [X]

Budget annexe : []

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 4

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Approuve la ventilation des crédits pédagogiques ci-jointe
Autorise les prélèvements validés par l'Agent comptable sur le budget de l'établissement à hauteur de 9660€
Approuve les DBM pour vote et pour information dans leur globalité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Marcille-Pozuelo

Prénom : Brigitte

Signé le: 01/07/2016 08:22:22

3

CREDITS PEDAGOGIQUES

Montant ouvert au budget : 460,29 €

Montant de la subvention obtenue : 22666€

Credits pédagogiques	Budget	Ventilation proposée	Modification budgétaire
Manuels scolaires	0,00 €	21 343,45 €	21 343,45
Fonds sociaux	458,50 €	750,00 €	291,50
Droits de reprographie	1,79 €	572,55 €	570,76
TOTAUX	460,29 €	22 666,00 €	22 205,71
DIFFERENCE		22 205,71 €	

5 DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

Ouvertures de crédits proposés	POUR VOTE		POUR INFORMATION		
	Prélèvement sur réserves		Sbv Etat	Autres	Sbv Conseil Départemental
	Service Généra	Restauration			
AP - Berlin	660,00 €			7 260,00 €	440,00 €
ALO - Ajustement sbv ENTEA					502,00 €
AP - Manuels scolaires			21 343,45 €		
AP - Reprographie			570,76 €		
ALO - Entretien	5 000,00 €				
VE - Fonds sociaux			291,50 €		
SRH - Fonctionnement		4 000,00 €			
TOTAL	5 660,00 €	4 000,00 €	22 205,71 €	7 260,00 €	942,00 €
Fonds disponibles au 01/01/2016	31 094,06 €	9 485,14 €			
Fonds disponibles après prélèvement	25 434,06 €	5 485,14 €			